

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Agilent Technologies

mAb-Glyco-Chip Reagent Pack 2, Part Number G4240-64027

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : mAb-Glyco-Chip Reagent Pack 2, Part Number G4240-64027  
**N° d'article (Kit)** : G4240-64027  
**N° d'article** :  System Conditioning Reagent 5972-3640  
Glycan Standards 5972-3637

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

Réactif analytique.	
<input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent	1 mg
Glycan Standards	0.0000175 mg

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** :  System Conditioning Reagent Substance mono-constituant  
 Glycan Standards Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

**Composants de toxicité inconnue** :  Glycan Standards Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue : 100%  
**Composants d'écotoxicité inconnue** :  Glycan Standards Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 100%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement** :  System Conditioning Reagent Pas de mention d'avertissement.  
 Glycan Standards Pas de mention d'avertissement.

**Mentions de danger** : \_\_\_\_\_

**Date d'édition/Date de révision** : 26/02/2017

1/14

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.

**Conseils de prudence**

<b>Prévention</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.
<b>Intervention</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.
<b>Stockage</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.
<b>Élimination</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.
<b>Éléments d'étiquetage supplémentaires</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.
<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.

**Exigences d'emballages spéciaux**

<b>Avertissement tactile de danger</b>	: System Conditioning Reagent	Non applicable.
	Glycan Standards	Non applicable.

**2.3 Autres dangers**

<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: System Conditioning Reagent	Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.
	Glycan Standards	Aucun connu.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

<b>3.1 Substances</b>	: System Conditioning Reagent	Substance mono-constituant
	Glycan Standards	Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
System Conditioning Reagent Aldolase, diphosphate de fructose	CE: 232-781-0 CAS: 9024-52-6	100	Non classé.	[A]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

**Type**

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement  
 [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail  
 [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII  
 [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII  
 [5] Substance de degré de préoccupation équivalent

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

[A] Constituant

[B] Impureté


[C] Additif stabilisant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

<b>Contact avec les yeux</b>	:  System Conditioning Reagent	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	Glycan Standards	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	:  System Conditioning Reagent	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Glycan Standards	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Contact avec la peau</b>	:  System Conditioning Reagent	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Glycan Standards	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	:  System Conditioning Reagent	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Glycan Standards	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Protection des sauveteurs</b>	:  System Conditioning Reagent Glycan Standards	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Effets aigus potentiels sur la santé**

<b>Contact avec les yeux</b>	:  System Conditioning Reagent	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

<b>Inhalation</b>	: System Conditioning Reagent	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.

**Signes/symptômes de surexposition**

<b>Contact avec les yeux</b>	: System Conditioning Reagent	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	Glycan Standards	Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: System Conditioning Reagent	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
	Glycan Standards	Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: System Conditioning Reagent	Aucune donnée spécifique.
	Glycan Standards	Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: System Conditioning Reagent	Aucune donnée spécifique.
	Glycan Standards	Aucune donnée spécifique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note au médecin traitant</b>	: System Conditioning Reagent	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
	Glycan Standards	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements spécifiques</b>	: System Conditioning Reagent	Pas de traitement particulier.
	Glycan Standards	Pas de traitement particulier.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: System Conditioning Reagent	Utiliser de la poudre EXTINGTRICE.
	Glycan Standards	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: System Conditioning Reagent	Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il y a un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
	Glycan Standards	Aucun connu.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: System Conditioning Reagent	Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion.
	Glycan Standards	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Produits de combustion dangereux</b>	: System Conditioning Reagent	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de phosphore
	Glycan Standards	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>		
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: System Conditioning Reagent	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Glycan Standards	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: System Conditioning Reagent	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	Glycan Standards	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	: System Conditioning Reagent	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	Glycan Standards	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
<b>Pour les secouristes</b>	: System Conditioning Reagent	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Glycan Standards	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

:  System Conditioning Reagent

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Glycan Standards

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de nettoyage**

:  System Conditioning Reagent

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Glycan Standards

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.  
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.  
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection**

:  System Conditioning Reagent

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières. Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Empêcher l'accumulation de poussière. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les équipements électriques et éclairages doivent être protégés conformément aux normes en vigueur afin d'éviter le contact de la poussière avec les surfaces chaudes, les étincelles ou autres sources d'inflammation. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit.

Glycan Standards

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Conseils sur l'hygiène professionnelle en général**

:  System Conditioning Reagent

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

Glycan Standards

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

:  System Conditioning  
Reagent

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: -20°C (-4°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Glycan Standards

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Recommandations**

:  System Conditioning  
Reagent  
Glycan Standards

Applications industrielles, Applications professionnelles.

**Solutions spécifiques au secteur industriel**

:  System Conditioning  
Reagent  
Glycan Standards

Non applicable.

Non applicable.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

**Procédures de surveillance recommandées**

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****DNEL/DMEL**

Aucune DNEL/DMEL disponible.

**PNEC**

Aucune PNEC disponible.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

**Mesures de protection individuelle**

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau**

**Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

**Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

**Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

<b>État physique</b>	: System Conditioning Reagent Glycan Standards	Solide. [Poudre.] Solide.
<b>Couleur</b>	: System Conditioning Reagent Glycan Standards	Non disponible. Non disponible.
<b>Odeur</b>	: System Conditioning Reagent Glycan Standards	Non disponible. Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: System Conditioning Reagent Glycan Standards	Non disponible. Non disponible.



**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>pH</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	: System Conditioning Reagent	Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Glycan Standards	Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.

**9.2 Autres informations**

Aucune information additionnelle.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent Glycan Standards	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent Glycan Standards	Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent Glycan Standards	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent  Glycan Standards	Eviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière. Aucune donnée spécifique.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent  Glycan Standards	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :  matières oxydantes Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> System Conditioning Reagent  Glycan Standards	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë

Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion**Conclusion/Résumé** : Non disponible.Sensibilisant**Conclusion/Résumé** : Non disponible.Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Informations sur les voies d'exposition probables** : System Conditioning Reagent Non disponible.  
Glycan Standards Non disponible.

**Effets aigus potentiels sur la santé**

**Inhalation** : System Conditioning Reagent Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : System Conditioning Reagent Aucun effet important ou danger critique connu.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : System Conditioning Reagent Aucun effet important ou danger critique connu.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec les yeux** : System Conditioning Reagent Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Inhalation** : System Conditioning Reagent Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation des voies respiratoires  
toux  
Glycan Standards Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : System Conditioning Reagent Aucune donnée spécifique.  
Glycan Standards Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : System Conditioning Reagent Aucune donnée spécifique.  
Glycan Standards Aucune donnée spécifique.

**Contact avec les yeux** : System Conditioning Reagent Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
rougeur  
Glycan Standards Aucune donnée spécifique.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Exposition de courte durée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Exposition prolongée**

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

**Généralités** : System Conditioning Reagent L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation respiratoire chronique.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : System Conditioning Reagent Aucun effet important ou danger critique connu.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : System Conditioning Reagent Aucun effet important ou danger critique connu.  
Glycan Standards Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

<b>Tératogénicité</b>	: System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: System Conditioning Reagent	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Glycan Standards	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Autres informations</b>	: System Conditioning Reagent	Non disponible.
	Glycan Standards	Non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Non disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT** : Non applicable.

**vPvB** : Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

**Emballage**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

##### Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux</b>	:	System Conditioning Reagent	Non applicable.
		Glycan Standards	Non applicable.

### Autres Réglementations UE

**Inventaire d'Europe** : Indéterminé.

#### Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

#### Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

#### Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

### Réglementations nationales

**Surveillance médicale renforcée** : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

Non inscrit.

[Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds](#)

Non inscrit.

[Listes internationales](#)[Inventaire national](#)

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Indéterminé.
<b>Chine</b>	: Indéterminé.
<b>Japon</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> <b>Inventaire du Japon (ENCS):</b> Indéterminé. <b>Inventaire du Japon (ISHL):</b> Indéterminé.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
PNEC = concentration prédite sans effet  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH

[Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement \(CE\) n° 1272/2008 \[CLP/SGH\]](#)

Classification	Justification
Non classé.	

[Texte intégral des mentions H abrégées](#)

Non applicable.

[Texte intégral des classifications \[CLP/SGH\]](#)

Non applicable.

**Date d'édition/ Date de révision** : 26/02/2017

**Date de la précédente édition** : 29/04/2015.

**Version** : 4

[Avis au lecteur](#)

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.